

RCS : ANGERS
Code greffe : 4901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANGERS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1996 B 00192
Numéro SIREN : 398 358 887
Nom ou dénomination : A 3 DISTRIB

Ce dépôt a été enregistré le 18/10/2021 sous le numéro de dépôt 11982

A3 DISTRIB

Société par actions simplifiée au capital de 600 000 euros
Siège social : 2 rue de la Flèche, 49300 CHOLET
398 358 887 RCS ANGERS

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE **EN DATE DU 30 JUILLET 2021**

La société NIELSEN HOLDING FRANCE SAS, société par actions simplifiée au capital de 425.889.807 euros, dont le siège social est Sceneo -1 rue Julius et Ethel Rosenberg – 95870 Bezons, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Pontoise sous le numéro 500 964 267 représentée par Monsieur Philippe Raynaud, en sa qualité de Président,

détenant l'intégralité du capital social de la Société,

et agissant en sa qualité d'associé unique de la Société (l' « **Associé Unique** »),

I. APRES AVOIR RAPPELE QUE :

La société Sorex, Commissaire aux comptes titulaire, a été régulièrement informée des présentes décisions,

Les membres du Comité Social et Economique ont été régulièrement informés des présentes décisions par les voies appropriées.

II. APRES AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES DOCUMENTS SUIVANTS :

- du texte des projets de résolutions soumises à l'associé unique,
- de la lettre de démission de Monsieur Laurent Zeller de ses fonctions de Président de la Société,
- des statuts à jour de la Société.

III. A PRIS DES DECISIONS PORTANT SUR L'ORDRE DU JOUR SUIVANT :

- Constatation de la démission de Monsieur Laurent ZELLER de ses fonctions de Président de la Société ;
- Nomination de Monsieur Xavier SEGALIE en qualité de Président de la Société ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

PREMIERE DECISION

L'associé unique, après avoir pris connaissance du rapport du Président et de la décision de Monsieur Laurent ZELLER de faire valoir ses droits à la retraite, prend acte de la démission de ce dernier de ses fonctions de Président de la Société avec effet à compter du 30 juillet 2021 et le remercie pour les services rendus à la Société.

DEUXIEME DECISION

Suite à la démission de Monsieur Laurent ZELLER de ses fonctions de Président de la Société, l'associé unique nomme en qualité de Président de la Société avec effet à compter du 30 juillet 2021 :

- **Monsieur Xavier SEGALIE,**
De nationalité française,
Né le 28 novembre 1970 à Pontoise (95),

pour une durée expirant à la date des décisions de l'associé unique appelé à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Monsieur Xavier SEGALIE assumera sous sa responsabilité l'administration et la direction générale de la Société et représentera la Société à l'égard des tiers. Il est investi, sous réserve des pouvoirs expressément attribués à l'associé unique ou aux associés par les statuts de la Société ou la loi, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société dans la limite de l'objet social de la Société.

Monsieur Xavier SEGALIE ne recevra pas de rémunération au titre de son mandat social, mais aura droit, sur présentation de justificatifs, au remboursement des frais exposés dans le cadre de son mandat.

Monsieur Xavier SEGALIE a d'ores et déjà fait savoir qu'il acceptait les fonctions de Président de la Société et a déclaré n'être soumis à aucune interdiction ou incompatibilité l'empêchant de les exercer.

TROISIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités requises.

* * *

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé après lecture par l'associé unique et consigné sur le registre de ses décisions.



NIELSEN HOLDING FRANCE SAS

Associé unique

Représenté par Monsieur Philippe Raynaud